

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep Limoilou

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep Limoilou a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Dans l'ensemble, les indicateurs de réussite des cours en première session sont demeurés stables. On doit noter cependant une légère amélioration du taux global et du taux maximal au cours de 2002, particulièrement dans le secteur préuniversitaire. Il faut espérer qu'il s'agisse du début d'une tendance qui serait due à la pleine mise en opération du plan de réussite adopté tardivement en mai 2001.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription au troisième trimestre pour l'ensemble des programmes a diminué légèrement; la diminution touche surtout la cohorte de 2001 et les programmes de *Sciences humaines* et de *Soins infirmiers*; pour ce dernier toutefois, l'effectif est peu élevé. Dans les autres programmes ciblés, les taux oscillent en *Informatique*, sont stables en *Électrotechnique* et en *Techniques de métiers d'arts* et ils augmentent en *Techniques administratives* et en *Accueil et intégration*. Pour ce dernier, l'amélioration est intéressante en raison de l'effectif important dans ce « programme ». Le Collège estime que les mesures d'orientation en vigueur en *Accueil et intégration* depuis quelques années pourraient en expliquer le bon résultat.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Dans l'ensemble, les taux sont plutôt stables. On observe une amélioration au secteur préuniversitaire pour le taux deux ans après la durée prévue incluant le DEP.

Appréciation des résultats obtenus

Au regard des cibles fixées, le Cégep considère que l'écart entre la situation actuelle et celle qui est souhaitée a diminué, mais qu'il demeure important. Malgré de légères améliorations des taux de quelques indicateurs, la Commission constate que la situation est dans l'ensemble plutôt stable. Elle invite le Cégep à poursuivre son suivi attentif de l'évolution des indicateurs, en accordant une attention particulière à la réussite des cours en *Accueil et intégration*, et à la réinscription en troisième session notamment en *Sciences humaines* et en *Soins infirmiers*.

La mise en œuvre

Le Cégep estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan a atteint les objectifs fixés. Il relève l'efficacité globale de la structure de gestion à trois paliers : table de concertation, comité de coordination et équipes pluridisciplinaires dans les services et les programmes ciblés. Il a implanté la majorité des mesures prévues et il se montre très satisfait de la réalisation qualitative du plan, notamment la recherche de solutions créatives, l'expérimentation et l'évaluation des mesures. Il souhaite poursuivre les activités d'animation, de concertation et de mobilisation, et le développement d'outils pour l'évaluation des mesures. Il envisage d'intégrer les programmes non ciblés dans le plan et d'étendre les mesures les plus efficaces à d'autres cours et programmes. La Commission l'encourage à intégrer ces actions dans son prochain plan. Elle constate par ailleurs le retard dans la mise en œuvre du plan et elle *suggère* au Collège de prendre les mesures nécessaires pour une implantation plus rapide et une plus grande efficacité au cours de la deuxième phase.

L'efficacité des mesures

Selon le Cégep, les mesures suivantes sont les plus efficaces, en particulier pour la réussite des cours : les mesures relatives à la pédagogie de la première session, les actions du centre d'aide (français, mathématiques, anglais, comptabilité), le tutorat par les pairs, les mesures d'encadrement dans des programmes et cours ciblés, les mesures appliquées dans le cadre du règlement sur la réussite scolaire, la recherche-action sur la réussite des garçons dans les programmes expérimentés. L'encadrement individualisé semble se dégager comme caractéristique commune aux mesures les plus appréciées des étudiants et les plus efficaces.

La Commission considère que le Cégep a réalisé une bonne évaluation de ses mesures à caractère institutionnel (le centre d'aide, le tutorat par les pairs, le règlement sur la réussite) et de quelques mesures dans des programmes et cours ciblés : encadrement particulier, pédagogie par projets, recherche-action, activités orientantes, formule ATE, etc. Elle souligne le souci d'analyser la fréquentation, d'obtenir l'opinion des élèves et des intervenants et surtout d'établir un lien avec les résultats scolaires. Elle encourage le Cégep à étendre son évaluation aux autres programmes et cours à l'aide des outils qu'il continue à développer à cet effet. Elle l'invite également à évaluer les mesures spécifiques relatives à la réinscription au troisième trimestre et à la persévérance jusqu'à la diplomation.

Conclusion

Dans l'ensemble, les indicateurs de réussite sont stables. Le retard à mettre en place les mesures peut expliquer leur peu d'influence sur la réussite à la première session et surtout la réinscription au troisième trimestre. La Commission a suggéré de prendre les dispositions nécessaires pour une implantation plus rapide et plus efficace de la deuxième phase du plan. Adaptées aux caractéristiques du Collège, les structures de gestion de la mise en œuvre ont favorisé la mobilisation de la communauté collégiale envers la réussite des étudiants. Le Cégep a réalisé une bonne évaluation de la mise en œuvre et des résultats des mesures à caractère institutionnel et de quelques mesures touchant des programmes ou cours ciblés.

La Commission estime que les stratégies et mesures réalisées dans ce premier plan d'aide à la réussite n'ont été dans l'ensemble que partiellement efficaces. Elle encourage le Cégep à inscrire dans son prochain plan les actions qu'il a pour la plupart déterminées, en particulier l'intégration des programmes et cours non ciblés, et l'étendue des mesures les plus efficaces à d'autres programmes et cours. Elle note l'intention du Cégep de poursuivre le développement d'outils d'évaluation des mesures pour faciliter la tâche des équipes programmes. Elle remarque aussi que l'encadrement individualisé, centré sur la relation maître-élève, compte parmi les mesures les plus efficaces et elle invite le Cégep à prévoir au besoin des activités de perfectionnement pour les professeurs à cet égard.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche